

INSCRIPTION AU PÈLERINAGE PAROISSIAL

Tous appelés à accueillir la Miséricorde Divine !

Sanctuaire de la Miséricorde Divine à Gallardon – le 27 avril 2024

- 8h30 : Rendez-vous pour la bénédiction des pèlerins en l'église Saint-Jacques puis départ en car
- Marche jusqu'au sanctuaire : de 5 à 10 km en Chapitres, un chapitre enfants possible selon le nombre d'inscrits. Le chapitre non marcheur se rend directement au Sanctuaire.
- 12h : Déjeuner (chacun apporte son repas)
- Enseignement sur la Miséricorde Divine par le père Dominique Aubert, Chapelain du Sanctuaire
- Temps de prière suivi d'un temps libre avec jeux et visite du lieu
- Goûter offert par la paroisse
- 17h : MESSE
- Retour en car avec une arrivée prévue près de l'église Saint-Jacques à Montrouge vers 20h

Prévoir : chaussures adaptées à la marche sur sentier, pique-nique, eau, couvre-chef, vêtement de pluie, sac à dos léger, espèces pour la quête.

Inscription possible jusqu'au jeudi 18 avril

- Sur : <https://paroissedemontrouge.com/pelerinage-paroissial-samedi-27-avril/>
- En flashant le QR Code ou en cliquant sur ce lien :
<https://www.helloasso.com/associations/paroisse-sainte-josephine-bakhita-diocese-de-nanterre/evenements/pelerinage-paroissial-au-sanctuaire-de-la-divine-misericorde-a-gallardon>
- En remplissant le bulletin ci-dessous : une fois complété et accompagné de la participation financière pour le car, merci de le déposer à l'accueil des églises dans une enveloppe marquée « *Pèlerinage Gallardon, NOM et Prénom* »



TARIF : 10€/enfant <12 ans 15€/adulte 50€ pour une famille de 2 enfants ou plus.

Les enfants de moins de 4 ans sont sous la responsabilité de leurs parents



INSCRIPTION PÈLERINAGE DE GALLARDON LE 27 AVRIL 2024

NOM :

PRENOMS (préciser tous les inscrits du foyer, avec l'âge des enfants) :

.....

.....

Nombre d'inscrit(s) :

Choix du Chapitre (rayer mention inutile) : MARCHEUR – NON MARCHEUR

Courriel :

Téléphone :

DON : J'offre ... place(s) afin qu'un paroissien se joigne au pèlerinage : OUI – NON

Mode de règlement (barrer la mention inutile) : CHÈQUE – ESPÈCE

TOTAL :

Je n'autorise pas la prise et la diffusion de photos pour la communication de la paroisse